



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, tenue ce vendredi le 21 septembre 2018 à 8h00 à la salle municipale de St-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames Marie Andrée Leduc, Louise Boudreault et messieurs, Jacques Proulx, Pierre Bérubé, Michel Bisson et monsieur le conseiller Serge Morin sont présents;

Formant quorum et siégeant sous la présence du maire, M. Hugo Desormeaux.

Mme Danielle Longtin est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

**18-09-186**

**1. MOMENT DE RÉFLEXION**

Le conseiller Serge Morin dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk ».

**18-09-187**

**2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉE** par monsieur le conseiller Jacques Proulx et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin que la présente séance soit ouverte à 8h00.

**18-09-188**

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du projet des prévisions budgétaires 2019 de la régie intermunicipale du parc industriel vert de Papineau
5. Soumission pour conformer certaines installations électriques (Patrice Bond)
6. Halloween sous le Dôme-verbal du 13 août 2018
7. Levée de la séance

Que l'ordre du jour soit adopté sur proposition de monsieur le conseiller Michel Bisson et appuyé par monsieur le conseiller Serge Morin tel que désosée.

**18-09-189**

**4. Adoption du projet des prévisions budgétaires 2019 de la régie intermunicipale du parc industriel vert de Papineau**

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 603 du Code municipal du Québec, la Régie intermunicipale du Parc industriel régional vert de Papineau (OIRVP) doit transmettre son budget du prochain exercice financier à chaque municipalité dont le territoire est soumis à sa compétence pour adoption avant le 1<sup>er</sup> octobre;

**ATTENDU QUE** le dépôt du projet des prévisions budgétaire de l'année financière 2019 auprès des vingt-quatre (24) municipalités locales de la MRC de Papineau membres de l'entente intermunicipale concernant le PIRVP telles que présentées en annexe de la présente résolution pour en faire partie intégrale;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin et **APPUYÉ** par monsieur Pierre Bérubé;

**QUE** les membres du Conseil de la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk adoptent les prévisions budgétaires 2019 de la Régie intermunicipale du PIRVP, conformément à l'article 603 du Code municipal du Québec;

**ET QUE** Le secrétaire-trésorier et directeur général soit et est mandaté pour assurer les suivis de la présente décision, notamment en acheminant la résolution à la MRC avant le 26 septembre 2018.

**Adoptée à l'unanimité.**

**18-09-190**



5. Soumission pour conformer certaines installations électriques (Patrice Bond)

**ATTENDU QUE** la compagnie d'assurance de la municipalité est venue inspecter les installations et les bâtiments municipaux;

**ATTENDU QUE** certaines recommandations ont été envoyés concernant les chauffages et installations électriques dans la cabane à patin, le petit atelier ainsi que le bâtiment au parc;

**ATTENDU QU'**une soumission a été demandée à Patrice Bond Électrique au montant de 2340.00\$ plus taxes;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jacques Proulx;

**QUE** la soumission de Patrice Bond Électrique soit acceptée tel que déposée.

**Adoptée à l'unanimité.**

18-09-191

6. Halloween sous le Dôme

**ATTENDU QUE** madame Julie Paradis désire organiser un événement sous le Dôme pour l'Halloween;

**ATTENDU QUE** le thème sera "Le Dôme hanté" soit les 26 et 27 octobre prochain.

**ATTENDU QUE** madame Julie Paradis aura besoin d'heures supplémentaires afin de concrétiser le tout et prévoit une dépense de 1000.00\$ afin de décorer le "Dôme" et l'achat de friandises;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Bérubé et **APPUYÉE** par madame la conseillère Marie-Andrée Leduc;

**QUE** le montant de 1000.00\$ maximum soit alloué pour cet activité;

**ET QUE** madame Julie Paradis prenne les heures supplémentaire dont elle a besoin afin de préparer cet activité.

**Adoptée à l'unanimité.**

18-09-192

7. Levée de la séance

**IL EST RÉSOLU** par monsieur le conseiller Michel Bisson et **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Serge Morin;

**QUE** la séance soit levée à 8h10.

**Adoptée à l'unanimité.**

Hugo Desormeaux  
Maire

Danielle Longtin  
Directrice générale